

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1050 du 6 septembre 1945

n° 1050

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1945

Date de publication
6 septembre 1945

Date du numéro
30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

le nomme Djama Ahmed est engagé pour compter du 6 septembre 1945, en qualité de commis auxiliaire des Douanes au 7e échelon de solde. en remplacement du commis Abdoul Karim, licencié de son emploi.